DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20220516-DCM22-060-DE Date de télétransmission : 18/05/2022 Date de réception préfecture : 18/05/2022

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 22.060

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 mai 2022

Le 10 mai 2022

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS:

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE Mme Nadine DAVID représentée par M. Philippe CUSSAC Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Didier SIMONNET Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Françoise LARRIEU M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25 Nombre de votants : 33

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE a été élue secrétaire de séance.

<u>OBJET</u>: PROGRAMME PRÉSERVONS ENSEMBLE NOTRE SANTÉ (PENSA) - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORTEUR: Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE: UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20220516-DCM22-060-DE Date de télétransmission : 18/05/2022

Dans le cadre de la politique municipale de santé publique de propriété par la la propriété par la la propriété par la la propriété par la la propriété par la proposé de solliciter une subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé, en réponse à l'appel à projets « Prévention et Promotion de la Santé » (PPS) 2022.

À ce titre, la demande de subvention adressée à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine s'élèvera à 20 000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter l'Agence Régionale de Santé pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 euros, pour la mise en œuvre du programme PENSA en 2022,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 18 mai 2022

Certifié Conforme Mairie de Royan le Par délégation du Maire, Le Directeur Général des Services Hubert THOMAS

Le Maire,

Patrick MARENGO